
**Ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de l'Université du
jeudi 03 mars 2022, à 16h15, Amphimax 415**

Accueil et bienvenue de la Présidente

1. Élection de 2 scrutateurs
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 25.11.2021
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Direction
6. Présentation du service UNISEP et discussion
7. Modifications du Règlement sur la procédure de sélection du recteur/de la rectrice de l'UNIL (document en annexe)
8. Règlement de la Commission d'examen du Plan d'intention de la Direction (le document sera envoyé avant la séance)
9. Résolution de Ch. Widmann « Un rôle actif de l'Université de Lausanne dans le soutien de ses membres à la lutte contre les crises environnementales »
10. Interpellations et divers
 - 10a. Interpellation de M. Prost sur la fermeture du libre-accès de la BCU et des espaces de travail en 2024-2025.
 - 10b. Interpellation de L. Fletcher sur le maintien du système co-modal d'enseignement
 - 10c. Divers

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ



Anne Bielman Sánchez, Présidente
Lausanne, le 10 février 2022